



CHARTRE ÉTHIQUE CLUB ALPIN FRANÇAIS -FFCAM CafLéman



Les membres de l'Association CafLéman s'engagent à faire preuve d'une parfaite probité en toutes circonstances que ce soit dans l'association ou en dehors.

Les membres de l'Association CafLéman s'abstiendront de porter atteinte d'une quelconque façon à la réputation, à l'image et aux intérêts de l'association et des autres membres.

Les membres de l'Association CafLéman respecteront strictement la confidentialité des informations non publiques dont ils pourraient avoir connaissance concernant l'association ou les autres membres.

Les membres n'agiront ni ne s'exprimeront au nom de l'association sans habilitation expresse du président ou du comité directeur de l'association.

Les membres ou leurs représentants prendront toutes les mesures nécessaires pour prévenir et empêcher tout conflit d'intérêts.

Respect d'autrui et de l'environnement

- Respect des personnes : Adopter un comportement respectueux envers les autres participants, les encadrants et toute personne rencontrée au cours des activités.
- Communication bienveillante : Favoriser l'écoute, la patience et l'entraide, sans jugement ni discrimination.
- Respect de la nature : Prendre soin de l'environnement naturel, en évitant le bruit, en ramassant ses déchets, et en respectant la faune et la flore locales
- Limitation de notre impact sur l'environnement, le covoiturage et la mobilité douce s'imposent dès que possible

Sécurité et responsabilité

- Respect des consignes : Suivre **strictement** les consignes de sécurité données par les encadrants et respecter les règles spécifiques de chaque activité (randonnée, escalade, alpinisme, ski, etc.).
- Équipement adéquat : S'assurer d'avoir tout l'équipement requis, en bon état, révisé et récent, en conformité avec les exigences de chaque activité.
- Préparation physique et technique : Participer uniquement aux activités compatibles avec son niveau de préparation, et informer les encadrants de toute condition de santé pouvant affecter la sécurité du groupe.

Engagement et ponctualité

- Participation active : s'impliquer dans les activités et respecter l'esprit de groupe, en apportant sa contribution au bon déroulement de la formation.
- Ponctualité : Arriver à l'heure aux rendez-vous et prévenir en cas de retard ou d'empêchement pour ne pas nuire au groupe.
- Engagement moral : Respecter ses engagements de présence ou d'annulation dans les

délais prévus pour permettre une bonne organisation

Éthique sportive

- Esprit d'équipe : Encourager la coopération et l'entraide, en veillant à ne pas adopter un esprit de compétition qui nuirait à la cohésion du groupe.
- Pratique responsable : Ne pas se mettre en danger ni mettre en danger les autres, en respectant ses propres limites physiques et techniques.
- Protection de la montagne : Respecter les règles et bonnes pratiques pour limiter l'impact environnemental de ses activités (préservation des sentiers, respect des règles locales, etc.).

Convivialité et esprit de groupe

- Créer un climat de convivialité : Favoriser un esprit de camaraderie et de bonne humeur au sein du groupe, en partageant les moments d'effort comme les moments de détente.
- Valorisation des échanges : Encourager les échanges d'expériences et de savoir-faire, et être ouvert à apprendre des autres.
- Inclusion de chacun : Veiller à intégrer tous les participants dans les activités de groupe, en créant une ambiance accueillante et chaleureuse où chacun se sent à l'aise et apprécié.

Respect des règles internes et des valeurs des clubs alpins

- Adhésion aux valeurs : Soutenir les valeurs de solidarité, de respect, et de responsabilité partagées par le comité et les clubs alpins.
- Respect des règles de formation : Suivre les politiques internes du comité départemental en matière de participation, de sécurité, et d'organisation, en respectant le cadre légal et réglementaire.
- Signalement des comportements inappropriés et des violences faites aux autres: En cas de manquement aux règles de bonne conduite, informer les responsables ou encadrants en toute confidentialité pour une gestion appropriée.

En s'engageant à suivre ce code de bonne conduite, chaque participant contribue à la qualité, la sécurité et le respect dans les formations et les activités du CaFLéman